

GROUPE DE TRAVAIL III DE LA CNUDCI
(Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États)
Mécanisme d'appel

Réunion informelle en ligne
2-3 mars 2022, 13h-15h (heure de Vienne, Autriche)

Le Secrétariat de la CNUDCI organise une réunion informelle de deux jours sur la mise en place éventuelle d'un mécanisme d'appel.

L'objectif de cette réunion est d'examiner de manière informelle le projet de document préparé par le Secrétariat sur le mécanisme d'appel, disponible [ici](#).

Les sujets à examiner sont les suivants:

- Projets de dispositions sur le fonctionnement d'un mécanisme d'appel; et
- Options envisageables pour la mise en place d'un mécanisme d'appel

L'objectif des réunions informelles est, de manière générale, d'explorer des sujets en détail en vue d'aider les délégations à préparer les prochaines réunions du Groupe de travail au cours desquelles ces sujets seront examinés, et de rendre ces discussions plus efficaces. En outre, les réunions informelles peuvent être utiles en vue de fournir un appui technique au Secrétariat lorsque celui-ci est chargé de préparer des versions révisées des documents de travail qui seront présentés de manière officielle au Groupe de travail. Aucune décision ne sera prise lors de ces réunions. Les discussions seront menées par le Président et le Rapporteur, lesquels introduiront brièvement les sujets. Les délégations intéressées seront invitées à faire de courtes remarques introductives. Les délégations seront ensuite invitées, de manière informelle, à poser toute question, partager leurs points de vue et émettre des suggestions.

La réunion ne sera pas enregistrée. Le Président et le Rapporteur prépareront un court résumé en anglais et en français qui sera mis en ligne sur le site internet, le but étant d'informer les délégations qui n'auront pas pu participer, et de montrer les propositions qui auront été faites. Les commentaires qui auront été faits ne seront d'aucune façon attribués à des États ou à des délégués en particulier.

La réunion est ouverte à toutes les délégations du Groupe de travail III.

La réunion aura lieu en ligne. Nous vous prions de bien vouloir vous connecter les 2-3 mars 2022, de 13h à 15h (heure de Vienne, Autriche) via le lien suivant:

<https://us02web.zoom.us/j/88606386613?pwd=Wk84WHh5aIRiZEFLaIn cFZIZ2ZNdz09>. Aucun identifiant de réunion ou de mot de passe n'est requis.

Programme

Jour 1:

Ouverture de la réunion

Remarques de bienvenue et d'introduction sur les sujets examinés, par Anna Joubin-Bret, Secrétaire de la CNUDCI; Natalie Morris-Sharma, Rapporteur du Groupe de travail III; et Shane Spelliscy, Président du Groupe de travail III.

Examen des dispositions principales sur le fonctionnement d'un mécanisme d'appel

Le Groupe de travail a examiné les principaux éléments relatifs à un mécanisme d'appel lors de la reprise de sa trente-huitième session, en janvier 2020 ([A/CN.9/1004/Add.1](#), par. 16-61), et lors de sa quarantième session, en février 2021 ([A/CN.9/1050](#), par. 57-115). L'objectif était de clarifier, définir et élaborer de tels éléments de réforme, sans préjudice de la décision finale d'aucune délégation.

Au cours de la réunion informelle, les participants seront invités à examiner les projets de dispositions qui seraient constitutives d'un instrument instituant un mécanisme d'appel. Ces projets de dispositions ont été préparés sur la base des délibérations du Groupe de travail.

Les participants seront invités à examiner les questions suivantes:

- Portée de l'appel (Projet de disposition 1)
- Motifs d'appel et critère de réexamen (Projet de disposition 2)
- Délais (Projet de disposition 3)
- Effet suspensif de l'appel (Projet de disposition 4)
- Décisions d'un tribunal d'appel (Projet de disposition 5)
- Durée de la procédure d'appel (Projet de disposition 6)
- Recours disponibles après décision (Projet de disposition 7)

Jour 2:

Les participants poursuivront l'examen des projets de dispositions à l'ordre du jour de la première journée et, une fois ceci conclu, seront invités à examiner les questions suivantes:

- Comment garantir un volume d'affaires gérable et éviter que les parties en litige ne fassent systématiquement appel (voir par. 53-63, et projets de dispositions 8-10)
- Quelles dispositions supplémentaires devraient être élaborées (par. 64 et 65)
- Un projet de disposition pour un instrument multilatéral (par. 66), qui vise à offrir une certaine souplesse concernant le type de décisions pouvant faire l'objet d'un appel

Si le temps le permet, les délégations seront invitées à réfléchir aux différentes options possibles pour mettre en place un mécanisme d'appel (voir par. 67-75)

Documents de référence

Les documents suivants contiennent des informations sur l'historique et l'état actuel des discussions au sein du Groupe de travail III concernant la mise en place d'un mécanisme d'appel et fournissent une base pour les discussions. Des documents et informations supplémentaires sont disponibles [ici](#) sur le site internet de la CNUDCI.

- [Projet initial sur le mécanisme d'appel](#)
- [A/CN.9/WG.III/WP.185 – Note du Secrétariat sur le mécanisme d'appel et le mécanisme juridictionnel multilatéral](#)
- [A/CN.9/WG.III/WP.150 – Note du Secrétariat sur la constance et les questions connexes](#)
- [A/CN.9/1004/Add.1 - Rapport du Groupe de travail III \(Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États\) sur les travaux de la reprise de sa trente-huitième session](#)
- [A/CN.9/964 - Rapport du Groupe de travail III \(Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États\) sur les travaux de sa trente-sixième session](#)
- [A/CN.9/935 - Rapport du Groupe de travail III \(Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États\) sur les travaux de sa trente-cinquième session](#)
- [A/CN.9/930/Add.1/Rev.1 - Rapport du Groupe de travail III \(Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États\) sur les travaux de sa trente-quatrième session – Deuxième partie](#)

Des informations sont également disponibles sur le site internet du Forum Académique sur le RDIE:

<https://www.jus.uio.no/pluricourts/english/projects/leginvest/academic-forum/>